

COMPTE RENDU

DU CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE

Séance du 20 mars 2019

Le Conseil Municipal extraordinaire de la Commune de Breil sur Roya s'est réuni au lieu habituel de ses séances le 20 mars 2019 à 18H00 sous la présidence de Monsieur André IPERT, Maire de Breil sur Roya.

Étaient présents: M. André IPERT Maire, Mme Angèle VERAN 2ème Adjoint, M. Pippo OLIVERI 3ème Adjoint, Mme Renée GIORDANO 4ème Adjoint, M. Michel MASSEGLIA 5ème Adjoint, M. Abid BOUKHADRA, Mme Gisèle COTTALORDA, M. Jean-Marie MINOTTO, Mme Christelle ABIDOS, M. Michel BRAUN, Mme Patricia BELTRA, Mme Isabelle COTTA, M. Joseph REY, Mme Marie-Lou ALLAVENA, Mme Danielle GASTALDI.

Étaient absents-excusés: Mme Laurence FORESTIER donne pouvoir à Mme Marie-Lou ALLAVENA, Mme Sylvia GOSSMANN donne pouvoir à M. Michel BRAUN, Mme Bernadette CAUDRON donne pouvoir à Mme Angèle VERAN, M. Jean-Pierre BEGHELLI donne pouvoir à M. Joseph REY.

Secrétaire de séance : Mme Christelle ABIDOS Conseillère Municipale.

Monsieur le Maire, remercie le public de sa présence et ouvre la séance extraordinaire du Conseil Municipal à 18H00.

Appel des présents par Mme Christelle ABIDOS Conseillère Municipale

Le quorum étant atteint, **Monsieur le Maire** ouvre la séance du conseil municipal extraordinaire.



1. Élection des adjoints au Maire.

Considérant la vacance de poste du 1^{er} adjoint suite au décès de **M. Mario AMERIO** le 6 mars 2019, **Monsieur le Maire** propose de conserver 5 adjoints au sein du Conseil Municipal. **Monsieur le Maire** rappelle que l'élection se déroule à bulletin secret et que tous les élus peuvent être candidats.

M. Joseph REY, conseiller Municipal, propose de ne pas remplacer M. Mario AMERIO et de réduire le nombre d'adjoint. Il suggère un vote à main levée pour connaître l'avis de tous les élus.

Monsieur le Maire souhaite conserver le dispositif actuel de 5 adjoints car il n'est pas prévu à l'ordre du jour du Conseil de modifier la délibération prise le 29 mars 2014.

De plus, **M. Mario AMERIO**, avec qui il s'est longtemps entretenu, n'a pas exprimé le souhait de ne pas être remplacé. **Monsieur le Maire** propose donc de procéder à l'élection du 1^{er} Adjoint au Maire.

Le Conseil Municipal accepte la proposition de Monsieur le Maire.

Monsieur le Maire demande quels sont les candidats à la fonction de 1^{er} adjoint ; seul **Pippo OLIVERI**, Adjoint délégué au CCAS et à la petite enfance, est candidat.

Mme Christelle ABIDOS, Conseillère Municipale, assure le secrétariat de séance, Mesdames Patricia BELTRA et Danielle GASTALDI, Conseillères Municipales, sont désignées scrutatrices.

Résultats du vote à bulletin secret :

Nombre de votants :

19

Votes blancs ou nuls:

1

Suffrage exprimé

19

M. Pippo OLIVERI obtient 18 voix ; il est élu 1er adjoint au Maire.

Monsieur **Pippo OLIVERI** remercie le Conseil Municipal de la confiance qui vient de lui être accordée.

Monsieur le Maire annonce qu'il est nécessaire de procéder au remplacement de **M. Pippo OLIVERI**, 3^{ème} adjoint, suite à son élection au poste de 1^{er} adjoint.

Monsieur le Maire demande quels sont les candidats à la fonction de 3ème Adjoint ; seul M. Abid BOUKHADRA Conseiller Municipal est candidat.

Mme Christelle ABIDOS, Conseillère Municipale, assure le secrétariat de séance, Mesdames Patricia BELTRA et Danielle GASTALDI, Conseillères Municipales, sont désignées scrutatrices.

Résultats du vote à bulletin secret :

Nombre de votants :

19

Votes blancs ou nuls:

7

Suffrage exprimé

19

M. Abid BOUKHADRA obtient 12 voix ; il est élu 3ème adjoint au Maire.

Une indemnité de fonction d'adjoint au Maire avec délégation lui sera versée à compter du 20 Mars 2019.

Madame Renée GIORDANO annonce qu'elle souhaite démissionner de ses fonctions d'adjointe pour des raisons de santé.

Monsieur le Maire demande de lui adresser un courrier qui sera envoyé à Monsieur le Préfet pour acceptation de cette démission.

Monsieur Michel BRAUN demande au conseil d'applaudir Madame Renée GIORDANO pour cette décision difficile. Monsieur le Maire indique qu'en attendant la réponse de Monsieur le Préfet, Madame Renée GIORDANO conserve ses fonctions d'adjointe; on procédera à son remplacement dès réception de l'accord de Monsieur de Préfet.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur André IPERT Maire, remercie l'assemblée et clôture la séance à 18h45

André LPERT

Maire de Breil sur Roya